GUARDIAN CAPITAL LP

APERÇU DU FONDS

Fonds d'actions des marchés émergents Guardian, série F

30 avril 2021

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds d'actions des marchés émergents Guardian que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Guardian Capital LP au 1 866 383-6546, ou visitez le site www.guardiancapital.com/investmentsolutions.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	(série F) GCG677	Gestionnaire du Fonds :	Guardian Capital LP
Date de création de la série :	30 avril 2021	Gestionnaire de portefeuille :	Guardian Capital LP
Valeur totale au 31 mars 2021 :	49 120 007 $	Sous-conseiller :	GuardCap Asset Management Limited
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Pas disponible, car cette série est nouvelle.	Distributions :	Revenu et gains en capital – Annuellement (décembre)
		Placement minimal :	500 $ (initial), 50 $ (additionnel)

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L'objectif principal du Fonds est de procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres ou des titres apparentés à des titres de capitaux propres exposés aux économies des marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mars 2021. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2021) :

		% de la valeur liquidative du Fonds
1.	Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	8,6 %
2.	MercadoLibre Inc.	6,7 %
3.	Samsung Electronics Co. Ltd.	6,5 %
4.	Tencent Holdings Ltd.	6,3 %
5.	Alibaba Group Holding Ltd.	5,3 %
6.	HDFC Bank Ltd.	5,3 %
7.	Yum China Holdings Inc.	4,3 %
8.	NetEase Inc.	4,2 %
9.	AIA Group Ltd.	3,8 %
10.	Venture Corp. Ltd.	3,8 %
Pourcentage total des dix principaux placements :		**54,8 %**
Nombre total de placements :		**28**

Répartition des placements (au 31 mars 2021)

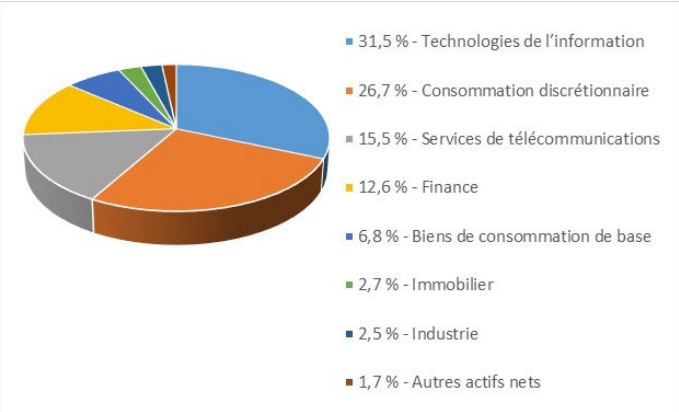

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un Fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Guardian Capital LP estime que la volatilité de ce Fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	**Moyen à élevé**	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel de la série depuis sa création. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement de la série.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible, car cette série est nouvelle.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette information n'est pas disponible, car cette série est nouvelle.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible, car cette série est nouvelle.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- cherchent à tirer de leur placement une croissance du capital à long terme;
- veulent diversifier leur portefeuille au moyen d'une exposition aux marchés émergents;
- peuvent tolérer un niveau de risque élevé pour leur placement;
- envisagent de détenir ce placement de moyen à long terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un Fonds, y compris sur votre quote-part du revenu et des gains en capital imposables du Fonds que vous réalisez au rachat de votre placement. L'impôt à payer varie en fonction de votre taux d'imposition, du fait que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré et du type de revenus du Fonds (par ex., des intérêts, des dividendes, des gains en capital, etc.). En règle générale, vous ne payez pas d'impôt sur les placements que vous détenez dans un régime enregistré d'épargne-retraite, un compte d'épargne libre d'impôt ou d'autres régimes enregistrés.

Si vous ne détenez pas votre placement dans un régime enregistré, vous recevrez un feuillet d'impôt indiquant votre quote-part du revenu du Fonds. Vous devez inclure les montants indiqués dans votre revenu imposable, qu'ils soient versés en espèces ou réinvestis. Vous devez calculer vos gains en capital imposables réalisés au moment d'un rachat.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent lorsque vous achetez des parts de série F.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'administration, des autres frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion de la série F s'élèvent à 0,85 % de la valeur de la série et les frais d'administration annuels s'élèvent à 0,19 % de sa valeur. Puisque cette série est nouvelle, les autres frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore connus.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payable relativement à cette série.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Compte à honoraires	Les parts de série F ne vous sont offertes que si vous avez un compte à honoraires auprès de la société de votre représentant et que la société a conclu une entente avec nous. Plutôt que de payer des frais d'acquisition, vous versez à la société de votre représentant des honoraires pour des conseils continus en planification financière et d'autres services.
Frais d'échange	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez. Ces frais sont facturés par la société de votre représentant.
Frais d'opérations à court terme	Nous pouvons demander 2 % de la valeur courante des parts si vous les faites racheter ou les échangez dans les 45 jours qui suivent leur souscription.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

a) de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;

b) d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Guardian Capital LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Guardian Capital LP

Commerce Court West,

Suite 3100 P.O. Box 201,

Toronto (Ontario) M5L 1E8

Site Web : www.guardiancapital.com/investmentsolutions

Courriel : insights@guardiancapital.com

Sans frais : 1 866 383-6546

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.